

Mobiles : les MVNO plafonnent toujours à 5% du marché

Le dernier bilan du mobile de l'Arcep, qui couvre le quatrième trimestre 2008, ne provoquera pas de bonnes surprises du côté des opérateurs virtuels français (MVNO). Malgré leurs efforts, et leur multiplication, leur part de marché continue à stagner.

Ces opérateurs sans réseaux, censés activer la concurrence dans un marché plus que verrouillé, représentaient à fin décembre **5,19% du marché**, soit 2,9 millions d'abonnés. Il y a un an, cette part atteignait 4,88%. La croissance est plus qu'anecdotique. Sur un trimestre, la croissance est néanmoins de 8,9%, portée par l'arrivée de nouvelles offres et de nouvelles marques. Mais une chose est sûre, les MVNO ne changent pas la donne du marché et seuls deux ou trois opérateurs virtuels parviennent à être rentables. Certains ont d'ailleurs disparu, d'autres se sont faits rachetés par leurs opérateurs hôtes.

Une vision martelée par Free, candidat à la 4e licence de téléphonie mobile : « *Les MVNO sont en mort clinique. Leur seul souci est d'obtenir la levée des droits de préemption qui pèsent sur leur base d'abonnés, pour se vendre au plus offrant. Les MVNO sont l'exemple même de la fausse bonne idée en terme de concurrence.* », expliquait Maxime Lombardini, p-dg de l'opérateur dans une récente interview accordée au Figaro.

En juillet dernier, le Conseil de la concurrence s'est penché sur la question et a dénoncé une fois de plus les conditions tarifaires et contractuelles imposées par les opérateurs hôtes à leurs MVNO.

Orange et SFR, les deux principaux opérateurs hôtes en prennent donc pour leur grade : « *les conditions contractuelles particulièrement contraignantes ont été accordées par Orange et SFR en 2004-2005, au moment de l'ouverture du marché de gros de l'hébergement sur leur réseau* ».

Suite à ces préconisations, Christine Lagarde, ministre de l'Economie et Luc Chatel, secrétaire d'Etat à la consommation ont invité l'Arcep à prendre toutes les mesures nécessaires en faveur du développement des MVNO.

Plus globalement, au 4e trimestre, le parc total des abonnés mobiles s'établit à **58 millions de personnes** contre 56,4 millions un trimestre plus tôt. Sur un an, le parc a progressé de 4,9% contre +7,1% en 2007. Le taux de pénétration dépasse pour la première fois les **91%** contre 88,7% au 3e trimestre et 87,6% un an plus tôt.

Dans ce bilan, on apprend également que le parc de clés 3G, associés à un ordinateur portable atteint 986.000 unités dont près de 400.000 pour le marché résidentiel.